

Écrit par le 22 novembre 2024

Gare numérique : la Halle du goût recherche un investisseur



La **Cove** est à la recherche d'un investisseur capable de porter un projet de rénovation/extension de la halle du goût située à la **Gare Numérique** et de l'exploiter avec pour activité principale une activité de restauration.

La communauté de communes est propriétaire depuis 2017 du bâtiment de l'ancienne gare voyageurs et de l'ancienne halle marchandises attenante, dans le cadre d'une acquisition auprès de SNCF Réseau et SNCF Mobilité. Le bâtiment de plus de 1000m² a été réhabilité en vue de devenir un tiers-lieu favorisant les échanges, le croisement des publics, la transversalité.

Au sein de ce tiers-lieu, différents espaces s'additionnent pour créer une synergie de solutions pour tous les publics : atelier de fabrication numérique, studio de réalité virtuelle, espace de coworking, salles de réunion toutes équipées, centre d'affaires, atelier des entreprises, espace de conférence et formation au mobilier modulable, etc.

Écrit par le 22 novembre 2024

Lire aussi : [La future gare numérique de Carpentras à l'honneur](#)

Le goût pour la convivialité et l'échange

Adossée à la Gare numérique se trouve une halle couverte et son terrain viabilisé (421m² au total). La Cove recherche un investisseur capable de porter un projet de rénovation/extension de ce bien et de l'exploiter avec pour activité principale une activité de restauration, en toute cohérence et complémentarité avec les activités que porte la collectivité dans la Gare Numérique. Une terrasse ainsi qu'un parking privatif de 10 places seront mis à disposition sous forme de location.

En effet, un tiers-lieu a besoin pour son bon développement d'une activité de restauration afin d'assurer la nécessaire convivialité et de fixer les échanges et la transversalité inhérente à un tel lieu. De plus, la Gare Numérique apporte un volume de clientèle captive suffisamment conséquent pour justifier ce type d'équipement en plus de la position stratégique, de la qualité et du niveau d'investissement réalisés sur ce futur bâtiment totem du territoire. Pour ce chantier au long cours dont la première pierre fut posée à l'été 2019, le budget total s'élève à 3,02M€ (dont 617 836€ pris en charge par la Région Sud-Paca).

Écrit par le 22 novembre 2024



Écrit par le 22 novembre 2024

Bâtiment dédié à la Halle du goût. Crédit : service DDET Cove.



Terrasse Gare numérique. Crédit: Cove

L.M.

Jacqueline Bouyac : « Je crois à une gouvernance de projet partagée »

Ecrit par le 22 novembre 2024



Présidente de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin), présidente du Parc naturel régional du mont Ventoux et vice-présidente de la Région Paca, Jacqueline Bouyac mise sur la co-construction. Découvrez son entretien à l'occasion de la sortie de l'édition 2021 de notre hors-série '[Le Vaucluse en Chiffres](#)'.

Comment la Cove s'est-elle adaptée à la crise sanitaire pour apporter des réponses concrètes ?

« Notre intercommunalité a dû faire preuve d'adaptabilité et d'efficacité pour répondre aux enjeux que la crise Covid a brutalement mis sur notre chemin ; que ce soient au niveau de la continuité du service public pour nos usagers, de la solidarité avec nos communes membres ou du soutien auprès des entreprises et autres acteurs du territoire. Pour le secteur économique, l'engagement annuel de la Cove de 1M€ se décline en soutien aux structures économiques locales, en actions de promotion des filières et des acteurs au sein de la Provence créative, en animation d'infrastructures consacrées aux entreprises mais aussi en actions de promotion pour asseoir le rayonnement de notre destination touristique Ventoux Provence. Ce contexte nouveau de crise nous a amenés à mobiliser des moyens supplémentaires dans un plan de relance de l'économie adapté au tissu local. J'ai porté politiquement ce plan de 500 000€ car c'était une priorité de soutenir nos entreprises fragilisées. Nous avons aussi soutenu financièrement certaines entreprises aux côtés de la Région via le 'Fonds Covid résistance'. »

Ecrit par le 22 novembre 2024

À l'image de la Région, la Cove s'est-elle affranchie de ses domaines de compétence pour répondre à l'urgence ?

« Effectivement. Tout en restant dans les champs d'intervention sur lesquels nous avons un réel levier d'action, il nous a fallu réinventer nos dispositifs d'intervention pour être au plus près des besoins. Nous avons ainsi centralisé et co-financé l'achat de masques pour les habitants de nos communes, doté le Centre hospitalier de Carpentras de sur-blouses ou participé à l'organisation et au financement de la mise en place du centre de vaccination à Carpentras. »

Quelles sont les leçons tirées du post-covid en matière de gouvernance ?

« Vous abordez là un sujet qui me tient à cœur : la gouvernance. Dès le début de mon mandat, j'ai d'ailleurs élaboré une charte de gouvernance au sein de la Cove. Je crois à une gouvernance de projet partagée pour agir sur le territoire. L'avenir du territoire passe par l'anticipation, l'innovation, la prise de risque. Nous devons tracer un chemin vertueux qui emporte l'adhésion de tous. Prenons un exemple : celui du tourisme fortement impacté par la crise. Certes, le cadre règlementaire fixe les contours de notre intervention dans ce domaine. Mais il nous appartient avant tout de définir quel tourisme nous voulons pour demain. Et vous le voyez bien, cela ne peut se construire et réussir que dans le cadre d'une approche transversale avec l'ensemble des acteurs du territoire : la Cove, les communes, l'Office de tourisme intercommunal, les professionnels de terrain, le Parc naturel régional du mont Ventoux, la 'Smart destination' de la Région et bien d'autres. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus raisonner et agir en « silos » : par échelon de collectivité, par secteur public ou privé... »

« L'avenir du territoire passe par l'anticipation, l'innovation, la prise de risque. »

Le PNRV, un atout pour le territoire ou une contrainte administrative supplémentaire ?

« Sans hésitation, c'est un formidable atout pour ceux qui aiment le Ventoux ! Parle-t-on de contraintes lorsque les jeunes écoliers du Parc surveillent nos forêts en période estivale ou lorsque le parc intervient concrètement pour reconstruire le massif des Dentelles détruit par l'incendie de cet été ? Le parc impulse en cette fin d'année un projet alimentaire dans nos cantines et nos foyers en faveur du 'produit local et consommé ici'. Nous finalisons le déploiement de la marque 'Valeurs parc' pour distinguer les acteurs du tourisme et de l'agriculture qui se mobilisent en faveur de leur territoire. Le Parc, ce sont aussi des moyens financiers spécifiques qui sont mobilisés pour tous les partenaires. Je citerai pour exemple la quatrième génération du programme Espace Valléen que nous venons de décrocher, 6M€ consacrés à l'écotourisme et à la gestion des sites de nature, notre candidature au programme européen Leader en 2022, 3,5M€ pour l'agriculture, le tourisme ou la culture, ou le tout nouveau 'Contrat de parc' qui tenait à cœur au président de Région. Lorsque nous sommes unis, nous avons la capacité de convaincre les collectivités partenaires, l'État et l'Europe pour nous soutenir. Vous l'avez compris, le parc est un dynamiseur mais pas un 'empêcheur de tourner en rond'. »

Écrit par le 22 novembre 2024

Développement économique : comment avoir l'oreille de l'État et de l'Europe ?

« En menant des projets ambitieux ou innovants, comme par exemple la 'Gare numérique' ou le développement raisonné des stations du mont Ventoux. La Cove postule à de nombreux dispositifs et appels à manifestation d'intérêt qui nous permettent en retour de crédibiliser notre rôle et d'être identifiés comme un partenaire solide auprès de la Région et de l'État. À titre d'exemple, plusieurs de nos communes sont labellisées 'Cœur de ville' ou 'Petite ville de demain' et notre territoire bénéficie du label 'Territoire d'industrie' et de 'Smart destination'. En matière économique, nos principaux axes d'intervention sont, notamment par le prisme de la transition écologique, l'accompagnement à la relance, le soutien à l'attractivité et à l'innovation et la mise en place d'actions ciblées en fonction de secteurs identifiés : tourisme, agro-agri, commerce, immobilier et circuits courts. Ma casquette de vice-présidente de la Région me permet également d'être au cœur des dispositifs d'intervention comme le CRET ou le SRADDET. »

« Le parc est un dynamiseur mais pas un 'empêcheur de tourner en rond'. »

Comment placer l'avenir du territoire au-dessus des rivalités politiques ?

« À la Cove d'abord, nous sommes engagés et mobilisés sur nos 25 communes pour créer un territoire capable de satisfaire l'ensemble des besoins de sa population et dans l'intérêt général de tous ! La place du débat politique est dans les conseils municipaux. Je ne souhaite pas que les conseils communautaires refassent les débats majorité-opposition des conseils municipaux. L'étymologie du mot Intercommunalité n'est-elle pas 'Inter' ensemble et 'co' avec ? Pour le parc, la mission qui m'a été confiée était de rassembler pour bâtir un projet de territoire qui fasse consensus. Avec 37 communes adhérentes (sur 39), force est de constater que nous avons dépassé les clivages politiques. Dans la méthode de travail, tout comme dans la conduite des projets, le dialogue et la concertation sont au service d'un projet commun tourné vers la transition écologique et la préservation patrimoines. Lorsque élus, institutions, entreprises et associations se rassemblent, c'est pour le bien de tous. Le Parc naturel régional est un projet collectif qui fait sens autour du Ventoux et, le plus important, c'est bien le Ventoux ! »

« Je ne souhaite pas que les conseils communautaires refassent les débats majorité-opposition des conseils municipaux. »

À quoi ressemblera la Cove en 2050 ?

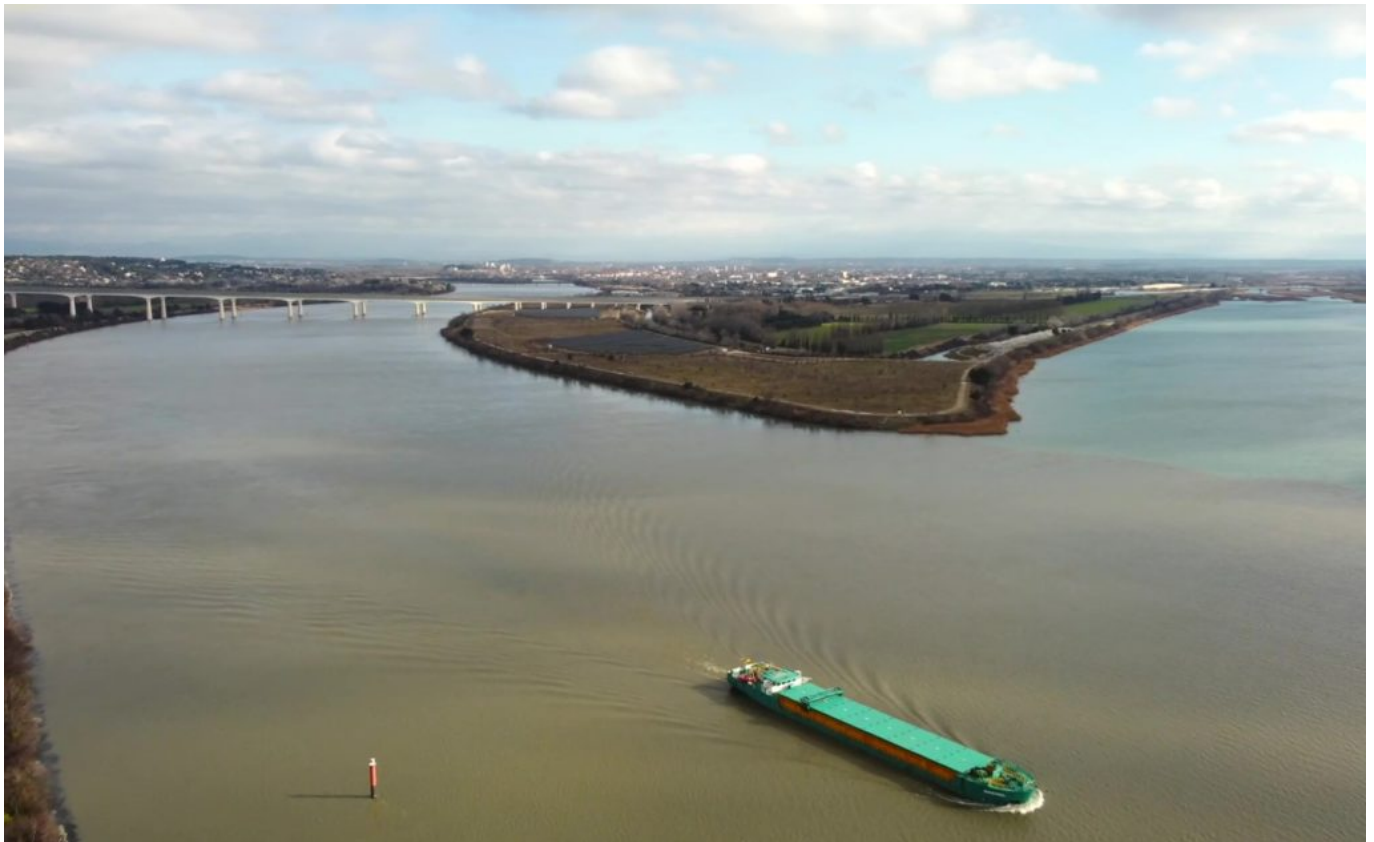
« En 2050, la Cove sera un territoire qui, je l'espère, aura opéré sa mutation par une transition économique et écologique. Sur la transition économique d'abord, nous travaillons par exemple sur le

Écrit par le 22 novembre 2024

secteur touristique avec la compétence de gestion des stations du Mont-Ventoux et nous conduisons un vaste programme de diversification des activités du Mont-Ventoux face à l'évolution du climat. Sur la transition écologique ensuite, nous serons, si nous atteignons les objectifs de notre plan 'Climat air énergie territorial', un territoire Tepos, c'est à dire un territoire à énergie positive. Notre objectif est de diminuer de près de 47% la consommation énergétique du territoire et d'augmenter la production d'énergie renouvelable pour passer de 6% en 2015, à 38% en 2030 et 110% en 2050. Comment ? En intervenant par exemple sur le développement des énergies solaires, sur la rénovation énergétique de l'habitat et sur une offre concrète de mobilité douce par un schéma directeur des pistes cyclables pour les déplacements quotidiens. En 2050, il sera donc possible de se rendre sur son lieu de travail à vélo, entre les villages ou vers la ville centre, ou de se rendre dans un bâtiment public autonome en consommation grâce à sa couverture en photovoltaïque. »

Bassin de vie d'Avignon : les intercommunalités veulent jouer collectif

Ecrit par le 22 novembre 2024



Trois départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI, le bassin de vie d'Avignon est tirailé par de nombreuses contraintes. Les intercommunalités de ce territoire entendent pourtant désormais travailler ensemble pour mener des projets communs. Avec au programme pour débiter : la mobilité durable et l'aménagement du territoire.

Huit intercommunalités du bassin de vie d'Avignon viennent d'engager une démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs. »

Dépasser les périmètres institutionnels

Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels, la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin), les Communautés de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Ventoux Sud, Sorgues du Comtat et le Pays d'Apt Luberon pour le Vaucluse, ainsi que l'agglomération du Gard rhodanien et la Communauté de communes du Pont du Gard pour le Gard, entendent ainsi dépasser ces freins administratifs. Objectif : mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

Nombreux défis à relever

« Les différentes intercommunalités qui composent le grand bassin de vie d'Avignon sont ainsi confrontées à de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de

Ecrit par le 22 novembre 2024

développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de transition écologique ou de positionnement régional, expliquent les 8 EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale). Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »

« Le grand bassin de vie d'Avignon est un véritable espace vécu aux nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, poursuivent ces collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie. Les déplacements quotidiens de toutes natures, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles en font un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels. »

Les transports et l'aménagement pour priorité

A l'initiative du Grand Avignon et des Sorgues du Comtat, avec l'appui de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), 2 premières rencontres ont eu lieu depuis le mois de juillet entre les présidents de ces intercommunalités. A cette occasion, ces derniers ont défini des sujets prioritaires de coopération, en particulier la mobilité et l'aménagement du territoire.

Une feuille de route a été fixée pour 2022 :

- déterminer la forme la plus adaptée de cette alliance qui ne doit pas se substituer aux compétences et prérogatives des intercommunalités ;
- préfigurer et lancer des actions communes, notamment en matière de mobilité durable.

« Au mois de février 2022, un troisième rendez-vous est prévu et sera ouvert aux autres intercommunalités du Grand bassin d'Avignon (ndlr : on pense à celles du Nord des Bouches-du-Rhône plus particulièrement) souhaitant être associées à cette démarche. Elle aura pour objectif d'avancer dans la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »

Une convention Cove / Carpentras pour promouvoir l'emploi

Ecrit par le 22 novembre 2024



C'est dans les locaux de l'entreprise carpentrassienne Sud bâtiment que s'est déroulée la remise des certificats relatifs à la clause d'insertion professionnelle qui lie la Cove à la ville de Carpentras.

Nouvelle marche vers l'emploi. Dans le cadre d'un marché public, la clause d'insertion professionnelle permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail. Ce dispositif est également un soutien à l'activité des Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Collaboration intercommunale

Les clauses d'insertion sur le territoire de la Cove permettent de recruter des entreprises notamment sur les secteurs d'activité en "tension". En Vaucluse, la Cove et la ville de Carpentras ont fait preuve d'innovation en signant une convention de partenariat sur le territoire intercommunal, en mettant en place des comités de suivi réunissant l'ensemble des acteurs et un bureau dédié à ce dispositif.

881 contrats depuis 2012

Afin d'inciter ses partenaires à s'engager également en ce sens, la collectivité a décidé en 2016, de

Ecrit par le 22 novembre 2024

soumettre l'octroi de toute garantie d'emprunt à la condition, pour chaque organisme de logement social, de s'engager à son tour dans une action d'insertion. Quelques chiffres sur le territoire de la Cove, depuis 2012 : 85 opérations clausées, 772 participants dont 511 résident sur le territoire de la Cove soit 66%, 881 contrats, 51% de sorties positives (CDI, CDD+6 mois, création d'entreprise, formation diplômante ou qualifiante).

Afin de répondre à cette clause, les entreprises ont trois possibilités : embauches directes via CDI, CDD, contrat d'apprentissage ; sous-traitance, co-traitance en faisant appel à une SIAE ou bien mise à disposition de personnel. En fonction des besoins et du choix de l'entreprise, le facilitateur recherche des profils en diffusant les offres aux structures de l'emploi et de l'insertion. La clause d'insertion permet aux entreprises de diversifier leurs sources de recrutement. Le volume d'heures d'insertion insérées dans les marchés clausés peuvent être un moyen de « tester » les compétences d'un salarié avant embauche.

Tremplin vers l'emploi

L'accès à l'emploi peut se faire directement entre l'entreprise et la personne par une embauche directe. Parfois pour vérifier en amont les compétences des personnes, l'entreprise préfère passer par une période de transition avec la mise à disposition de personnes via une SIAE, une agence d'intérim, ou un contrat d'apprentissage. À l'issue de laquelle l'entreprise peut confirmer l'embauche durable par un contrat durable. Le dispositif de la clause d'insertion constitue un tremplin vers le retour ou l'accès à l'emploi.

La Cove veut faire un carton auprès des commerçants

Ecrit par le 22 novembre 2024



[La Cove](#) (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin) vient de lancer une nouvelle expérimentation de collecte des cartons auprès des commerçants de Carpentras.

« Se débarrasser des cartons d'emballage est une problématique pour la plupart des commerçants, surtout dans les centres-villes, explique l'intercommunalité. Aussi, dans la continuité de sa politique en matière de réduction des déchets et son engagement pour faire progresser le recyclage, la Cove a décidé d'expérimenter une collecte spécifique de leurs cartons. »

Ainsi, suite aux derniers ateliers sur la prévention des déchets les 9 et 10 octobre derniers avec la Ville

Ecrit par le 22 novembre 2024

de Carpentras et ses commerçants, la mise en place d'une collecte expérimentale a été actée avec un test grandeur nature réalisé dans le cœur de ville le mardi 26 et le jeudi 28 octobre.

A cette occasion, le prestataire [Colis Cycllette](#), un coursier à vélo électrique, a donc mené un essai en conditions réelles afin de déterminer les tonnages hebdomadaires à collecter, de quantifier la durée d'une tournée à vélo, de juger de la pertinence des points de collecte transitoires définis (4 points aux extrémités du cœur de ville) ainsi que d'établir le coût annuel d'une telle prestation afin de la pérenniser ou non.

Outre l'aspect environnemental, cette collecte des cartons représente aussi un enjeu financier pour la Cove. En effet, chaque tonne de cartons est valorisée en matière recyclée rachetée 60€/tonne alors que pour incinérer des cartons qui seraient jetés aux ordures ménagères le coût s'élève à 135€/tonne.

La Cove et la ville de Carpentras reçoivent le label 'Sud smart territoire'

Ecrit par le 22 novembre 2024



[La Cove](#) et la ville de Carpentras ont été distinguées du label 'Sud smart territoire' pour le projet de mise en œuvre des 'smart parkings'. Ce dernier est cofinancé par la Cove, la ville de Carpentras et la [Région Sud](#).

Un pas de plus vers l'amélioration de la qualité de vie des citoyens en rendant la ville plus efficace à l'aide de nouvelles technologies. La remise de prix a eu lieu lors de la 3e convention annuelle des mairies de la Région Sud, en présence de [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove, [Jaouad Ziati](#) et [Patrick Jaillard](#), conseillers municipaux à la ville de Carpentras, et [Sandrine Raymond](#), conseillère communautaire au sein de la Cove.

Ce projet innovant, dont la mise en œuvre opérationnelle est prévue début 2022, permettra de réduire le trafic automobile, d'améliorer l'accessibilité des commerces et de faciliter la vie des citoyens et des visiteurs sur le territoire grâce à l'installation de capteurs permettant d'indiquer les places de stationnement disponibles en temps réel via des panneaux dynamiques et des applications smartphone. Il sera, dans un premier temps, déployé sur la Coulée Verte et la zone du Piol 2 à Mazan.

Lire aussi : [A Mazan, Piol 2 se veut le berceau de la construction durable](#)

Écrit par le 22 novembre 2024

Dans le même sujet : [‘En place’ : deux ingénieurs avignonnais révolutionnent le stationnement en centre-ville](#)



Remise des prix lors de la convention des maires de la Région Sud. Crédit photo: ville de Carpentras

Les déchèteries de la Cove passent aux horaires d'hiver

Ecrit par le 22 novembre 2024



À compter du 1^{er} octobre, et jusqu'au 31 mars prochain, les déchèteries intercommunales de la Cove (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) passent aux horaires d'hiver.

- Déchèteries d'Aubignan, Caromb, Carpentras : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30, du lundi au samedi.
- Déchèterie de Malaucène : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30, du lundi au samedi matin et les mercredis et samedis après-midi.
- Mini-déchèterie de Venasque : de 8h30 à 12h30, les mardis, vendredis et samedis matins.

Toutes les informations sur la gestion des déchets à retrouver sur le site lacove.fr / rubrique Mon quotidien.

L.M.

La Cove inaugure son nouveau parcours forestier à la station mont Serein



Il y a quelques jours se déroulait l'inauguration du nouveau parcours forestier de la station du [mont Serein](#) par Jacqueline Bouyac, Présidente de la [Cove](#) (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin), en présence de Dominique Plancher, vice-présidente déléguée au tourisme et présidente de [Ventoux-Provence Tourisme](#) et Alain Brémont, maire de [Beaumont-du-Ventoux](#).

La réalisation de ce nouvel équipement (34 000€ entièrement financé par la Cove), s'inscrit dans un programme d'actions sur la station du mont Serein. Un programme porté par les élus de la Cove, dans le cadre de sa compétence 'Gestion des stations du Mont Ventoux'. Objectifs : développer une économie de

Ecrit par le 22 novembre 2024

loisirs au sommet du mont Serein et pérenniser la fréquentation de la station en toute saison. Il s'agit alors d'une nouvelle expérience au sommet : un parcours suspendu pour petits aventuriers combinant le grimper et le déplacement d'arbre en arbre en suivant un parcours sécurisé.



Photo: La Cove

Dans son allocution, Jacqueline Bouyac s'est enthousiasmée de voir se concrétiser cette dynamique collective : « Il suffit de porter le regard alentours, des sommets des Alpes du Sud au Massif du Vercors ; d'emprunter l'un des sentiers sur les traces de Fabre, où l'une des combes entre forêt et calcaire ; de découvrir les plaisirs de la descente - à ski ou en kart- ou de passer une nuit ici, au plus près des étoiles, pour saisir toute la richesse et le potentiel de ce massif connu de tous. »

D'ici à 2023, d'autres projets sur les stations du Mont Ventoux verront le jour comme la réhabilitation des bâtiments du chalet d'accueil et de fonction de la station du mont Serein, la requalification du sentier Jean-Henri Fabre, l'installation de mobilier de détente et la création de parcours photographique dans les deux stations ou encore l'amélioration du Bike park au Chalet Reynard.

Écrit par le 22 novembre 2024



Photo: La Cove

Lire aussi : [Marcher dans les arbres au Mont Serein](#)

L.M.

La future gare numérique de Carpentras à l'honneur

Il y a peu, l'Agence nationale de la cohésion des territoires ([ANCT](#)) mettait à l'honneur la future [Gare numérique](#) de Carpentras, situé dans l'ancienne gare SNCF. [Rollon Mouchel-Blaisot](#), directeur du

Ecrit par le 22 novembre 2024

programme recevait Serge Andrieu maire de Carpentras et Vice-Président à l'économie locale et à l'attractivité de la Cove pour échanger sur ce projet. Le replay Youtube du rendez-vous est disponible à la fin de l'article.

Alors que le bâtiment aurait dû être rasé en 2015, [la Cove](#) a souhaité opérer de grands travaux de réhabilitation afin de transformer totalement le lieu pour y développer le numérique sur son territoire. « L'objectif est de créer un écosystème consacré aux nouvelles technologies, sous la forme d'un pôle de services accessible au plus grand nombre, détaille [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Ecrit par le 22 novembre 2024

La gare devrait être opérationnelle à l'automne 2021. Photo: ville de Carpentras.

Un chantier de 3,02M€

Véritable tiers-lieu dédié à l'innovation, la future [Gare numérique](#) sera scindée en différents espaces destinés à accueillir les entreprises comme les particuliers : 254m² seront ainsi dédiés à des ateliers de fabrication numérique, 266m² seront réservés à de la location de bureaux. La Gare comprendra également un espace de coworking de 460m², un espace événementiel de 375m² ainsi qu'un emplacement pour y dispenser des formations. Un coin restauration sera aménagé à l'arrière du bâtiment tandis que les anciennes voies ferrées laisseront place à de grandes terrasses.

Les entreprises y trouveront toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires pour les aider à grandir et à innover. Pour ce chantier au long cours dont la première pierre fut posée à l'été 2019, le budget total s'élève à 3,02M€ (dont 617 836€ pris en charge de la Région Sud-Paca). La livraison est, quant à elle, prévue pour l'automne 2021.

L.M